

**De :** [Guillaume PALLANDRE \(CNPf Auvergne-Rhône-Alpes\)](#)  
**À :** [Service Administration \[administration@mairie-lentilly.fr\]](#)  
**Objet :** relance courrier révision PLU  
**Date :** mercredi 2 octobre 2024 16:14:29  
**Pièces jointes :** [Facebook.png](#)  
[LinkedIn.png](#)  
[YouTube.png](#)  
[Instagram.png](#)  
[logo\\_CNPf2022.png](#)

---

Bonjour, suite à votre courrier de relance du 23 septembre dernier nous demandant de bien vouloir vous faire part de nos remarques éventuelles sur le projet de révision du PLU de Lentilly nous tenions à vous informer que nous n'avons pas fait de retour pour la bonne et simple raison que nous n'avons pas de remarques particulières à vous faire sur la partie qui nous concerne : la forêt.

Merci d'avance de prendre en compte ce retour et de me confirmer la bonne réception de ce message, s'il faut vous faire un autre écrit merci de m'en informer également.

Très bonne fin de journée à vous,

Cordialement,

--

**Guillaume PALLANDRE**

Technicien forestier Coteaux et Monts du Lyonnais  
Auvergne-Rhône-Alpes

18 avenue du Général de Gaulle  
Parc de Crécy  
69771 Saint Didier au Mont d'Or cedex  
Tél. : 04 72 53 60 90 - 07 62 67 42 87

[www.cnpf.fr](http://www.cnpf.fr)



